

Procès-Verbal de l'Organe d'Administration du 12 avril 2023

Après vérification du quorum (6 présents et 6 par procuration), le CA débute à 20h05 (Liste de présences en annexe).

La présidente accueille les administrateurs présents et les remercie pour leur présence.

1. Approbation du PV relatifs à l'OA du 21 03 2023 :

Le procès- verbal est approuvé.

2. Présentation des comptes et bilan 2022 :

Notre comptable passe en revue les éléments marquant des comptes 2022 et explique les différences significatives par rapport à l'exercice2021.

Vous trouvez sa note de synthèse en annexe à ce PV ainsi que le rapport de la vérificatrice aux comptes.

L'OA marque son accord pour que les comptes soient présentés à l'AG du 25 avril.

3. Présentation du rapport d'activités 2022 et prévisions 2023 :

Présentation du bilan moral:

La directrice passe en revue une série de points qui démontre que les activités de 2022 répondaient bien aux objectifs fixés en 2021.

Pour les détails, voir le Dossier justificatif 2022, Bilan moral, pages 13-17

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax: +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486

www.lavillaculture.be info@lavillaculture.be







Présentation du rapport d'activité :

Plutôt que de présenter l'ensemble, qui est décrit dans le dossier justificatif, *la directrice propose que* chaque chargé de projet présente une activité dont il a été responsable.

Emilie Aires présente le projet « Rues Elles » qui s'est déroulé sur 2 ans.

Roch Van Coppenolle nous parle du festival BRUMM.

Eleonora Nucci détaille le projet « rendez-vous facettes ».

Vous trouverez les informations exposées dans les documents en annexe au PV.

Les administrateurs remercient les membres de l'équipe pour la qualité de leur travail.

Présentation des prévisions 2023 :

L'exercice 2023 s'inscrit dans la prolongation de l'exercice 2022, avec une attention particulière sur les activités participatives, en particulier celles destinées aux adolescents et aux publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés.

Pour les détails, voir le Dossier justificatif 2022, Projet d'activité pour l'année 2023, pages 52-53

L'OA marque son accord pour que le rapport d'activités 2022 et prévisions 2023 soient présentés à l'AG du 25 avril.

4. Présentation du budget prévisionnel 2023 :

La directrice passe en revue les différents postes, explique les petites différences par rapport à l'exercice 2022 et répond aux questions des administrateurs. Une modification est apportée par rapport au montant de l'indexation de la subvention de la FWB pour 2023.

L'OA marque son accord pour que le budget prévisionnel 2023 soit présentés à l'AG du 25 avril.

5. Validation du dossier de reconduction du contrat programme et de l'intensification :

La directrice expose en détail tout le parcours suivi pour l'élaboration de ces dossiers, à savoir la boucle procédurale comprenant l'auto-évaluation, l'analyse partagée du territoire, l'enjeu, les opérations culturelles et les méthodes d'auto-évaluation.

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax: +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486

www.lavillaculture.be info@lavillaculture.be







Les dossiers pour l'action culturelle générale et pour l'action culturelle intensifiée sont présentés.

Lien pour accéder à la présentation de l'ACG : https://urlz.fr/lnCu

Elle répond aux questions des membres de l'OA.

L'OA approuve les dossiers pour l'action culturelle générale et pour l'action culturelle intensifiée et marque son accord pour les présenter à l'AG du 25 avril.

Ils reconnaissent la qualité du travail et en félicite la directrice.

6. Validation des profils de fonction :

L'OA valide la dernière version transmise par la directrice.

Cette version intègre les remarques formulées précédemment par l'OA.

7. Validation de l'avenant aux conventions de volontariat des formatrices Alpha:

L'OA valide la version présentée moyennant une légère précision.

8. Suivi des décisions prises lors de l'OA du 21 mars 2023 :

En préambule, la directrice

8.1. Retour de l'inspecteur :

Il viendra expliquer sur base des textes officiels les rôles et fonctions de chacun dans le cadre de la prochaine réunion de l'OA.

C'est une première étape. Un travail de fond sur le cadre de l'institution est à faire.

8.2. Proposition de réaliser un travail accompagné sur la gouvernance :

La directrice résume le pré diagnostic qu'Happy Team a fait au dernier OA : en 2012 il y a eu un changement structurel au centre culturel qui n'a pas été suffisamment accompagné. Il n'a pas bien été vécu. Certains se sont sentis en danger. Une tension est restée très active : l'opposition entre les anciens et les nouveaux qui n'est pas dépassée. Un rapport de force s'est installé. Depuis la dynamique s'est exacerbée créant un conflit important entre différents sous-groupes. Des personnes ont des

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax: +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486

www.lavillaculture.be info@lavillaculture.be







comportements hors-cadre, avec de la violence, de l'agressivité, de la suspicion, ce qui crée de l'insécurité. Une gouvernance officieuse a pris le pas sur l'officiel.

Selon elle, Il manque de cadres pour poser les limites. Les cadres existants ne sont pas respectés. Qui décide de quoi ? Comment ? Avec qui ?

Que fait-on vis-à-vis des personnes qui dérogent actuellement au cadre établi (interne – externe), avec des membres d'instances qui ne sont pas en phase avec le projet du centre culturel (décret)? Quels dispositifs met-on en place ?

En connaissance du cadre de loi, quelles pratiques pouvons-nous mettre en place en termes de bonne gouvernance ?

<u>Une première étape</u>: intervention de l'inspecteur de la FWB, invité au prochain OA pour présenter ce que prévoit la législation sur les rôles, fonctions des administrateurs, de la direction. Information du cadre législatif. (c'est ce qui a été décidé par l'OA lors de la dernière réunion)

<u>Deuxième étape</u> : travailler sur le cadre institutionnel, structurel. Être accompagnés par un organisme extérieur. Ce travail demande un accompagnement (CFIP, CESEP etc...).

<u>Mission</u>: Travail sur la gouvernance et la structure de l'organisation. Avec l'OA + direction.

- Clarifier les rôles et les fonctions
- Concevoir une nouvelle structure hiérarchique, organigramme (la place des uns et des autres, des administrateurs à l'équipe aux volontaires).
- Définir un mode de gouvernance (qui prend quelles décisions, qui agit et à quel niveau, quelles conséquences en cas de dépassement du cadre, qui agit et à quel niveau etc.)
- Instituer à travers un document type le cadre de La Villa (rôles et fonctions, missions, sanctions... ROI)

L'OA marque son accord pour entreprendre une telle démarche et charge la directrice d'entreprendre les actions nécessaires.

Les séances de travail auraient lieu idéalement la 1ère quinzaine de juin.

L'idéal serait que le résultat de ce travail puisse entrer en application lors de la prochaine rentrée en septembre 2023.

L'OA charge la direction de communiquer plusieurs offres au prochain OA.

8.3. Lettre aux président.es et directeur.trices des centres culturels du Nord-Ouest :

Le courrier souhaité par l'OA a été envoyé le 07 avril (une copie est en annexe au PV)

8.4. Poursuite de la mission d'Happy Team:

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax : +32 (0) 2/420 3

tel/fax: +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486







www.lavillaculture.be info@lavillaculture.be

Il était prévu au dernier OA qu'ils relancent les interviews et qu'on postpose la restitution.

Après échange sur ce sujet, l'OA demande à la directrice d'envoyer un mail aux « participants » afin de leur rappeler qu'ils peuvent encore répondre aux demandes d'Happy Team.

L'OA souhaite que dans un premier temps la restitution de la matière récoltée soit réservée aux membres de l'OA. Qui décidera de la suite à donner.

8.5. Proposition de médiation :

La présidente attire l'attention des membres de l'OA sur le manque flagrant de déontologie dont a fait preuve Happy Team en brisant le sceau de confidentialité du sondage lorsqu'ils ont orienté les débats vers un problème relationnel entre direction et présidence, au lieu de dresser une photo d'ensemble confidentielle et dépersonnalisée tel que prévu. A ce propos, elle a invité les membres de l'OA à relire le PV du comité de gestion du 7 mars 2023 (ayant entériné la tenue de l'OA du 21 mars 2023) et a rappelé qu'en dehors des affirmations d'Happy Team, il n'y avait pas de faits marquants ou d'incidents tangibles permettant de soutenir la nécessité d'une médiation. Enfin, la présidente précise que ce n'est pas à la directrice de proposer un médiateur potentiel mais que cela doit venir d'un ou plusieurs administrateurs de l'OA.

Des échanges ont lieu entre les administrateurs.

Monsieur Delvaux propose que le secrétaire s'en charge. Ce dernier va voir ce qui est possible.

9. Ordre du jour de l'AG du 25 avril 2023 :

- 1. Approbation du PV de la réunion de l'AG du 14 juin 2022
- Présentation des comptes et bilan 2022
- 3. Présentation du rapport de la vérificatrice aux comptes
- 4. Approbation des comptes et bilan 2022
- 5. Décharge aux administrateurs
- 6. Désignation du vérificateur aux comptes
- 7. Présentation et approbation du rapport d'activités 2022 et projets 2023
- 8. Présentation du budget prévisionnel
- 9. Présentation et approbation de la demande de reconduction du contrat programme
- 10. Présentation et approbation de la demande de reconduction de l'intensification
- 11. Admissions-démissions-radiation et fonction particulière
- 12. Divers

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax:+32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486

www.lavillaculture.be







10. Candidatures pour devenir membre de l'AG:

Les 3 personnes suivantes ont posé leur candidature :

Madame Marie-Claire Moës qui représente l'association « les jardins aromatiques »

Madame Mireille Dahan, professeur d'histoire à l'ARG, collabore avec le CC via divers projets.

Madame Marine Eisch qui souhaite proposer des ateliers textiles

L'OA marque son accord pour que leur demande soient soumises à l'AG.

11. Divers:

Une restitution publique des analyses partagées et des enjeux de territoire des centres culturels du Nord-Ouest aura lieu le mercredi 7 juin à 18h, à La Villa entre 18h et 20h.

12. Date du prochain OA:

La date retenue est le mardi 23 mai à 19h30

L'OA se termine à 23h.

Mary Made

Présidente

Pierre ANDRIANNE

secrétaire

place Guido Gezelle 26 B-1083 Bruxelles tel/fax: +32 (0) 2/420 37 27

n° de compte : BE31 0680 5050 1055 n° d'entreprise : 0412.532.486

www.lavillaculture.be info@lavillaculture.be





